

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20313**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence Professionnelle Optométrie et Basse Vision

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Recteurs d'académie, Président d'université

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331s préparation, analyse médicale, appareillage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Cette formation est destinée à former des assistants ingénieurs et des techniciens supérieurs, responsables d'unité spécialisée en basse-vision.

L'étudiant pourra acquérir des compétences approfondies d'analyse en examen de vue et de pratique en instrumentation optique lui permettant de se placer ensuite en spécialiste de la prise en charge des basses-visions.

Compétences ou capacités évaluées

Fondamentaux d'optique et de santé visuelle

Communication et connaissance de l'entreprise

Examen de la vue en basse vision Basse Vision : environnement et prise en charge

Instrumentation optique basse vision

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Cabinets paramédicaux, Entreprises commerciale, magasins de la grande distribution, instrumentation optique, technologie du verre

Types d'emplois accessibles

Opticien-lunetier spécialiste en basse-vision.

Responsable technique optique basse-vision.

Technico-commercial optique basse-vision.

Assistant dans un cabinet d'ophtalmologistes ou un centre basse-vision.

Responsable technique instrumentation.

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1405 : Optique - lunetterie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

UE1 Fondamentaux d'optique et de santé visuelle 10 ECTS UE2 Communication et connaissance de l'entreprise 4 ECTS UE3 Examen de la vue en basse vision 8 ECTS UE4 Basse Vision : environnement et prise en charge 8 ECTS

UE5 Instrumentation optique basse vision 12 ECTS

UE6 stage en entreprise 18 ECTS

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	OUI
En contrat d'apprentissage	X	OUI
Après un parcours de formation continue	X	OUI
En contrat de professionnalisation	X	OUI
Par candidature individuelle	X	OUI
Par expérience dispositif VAE	X	OUI

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

[Arrêté du 17 novembre 1999](#)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

[Arrêté du 11 juin 2012](#)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

[Décret n°20136756 du 19 août 2013 articles R. 613-33 à R. 613-37](#)

Références autres :

[Arrêté du 11 juin 2012](#)

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.blois.univ-tours.fr/iut/>

Lieu(x) de certification :

[Université François Rabelais - Tours : Centre - Indre-et-Loire \(37\) \[Blois\]](#)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :